

DOSSIER DE CANDIDATURE MANDAT 2023/2025



RÉFLÉCHIR, ÉCHANGER, AGIR, DÉCOUVRIR

Tu as des choses à dire ?

Tu es volontaire, motivé et plein d'idées ?

Tu souhaites agir pour ta commune ?

Tu aimes écouter les autres et enrichir tes connaissances ?

Alors, fais partie du Conseil municipal des jeunes de Bois-Colombes :

présente ta candidature !

Dépose ton dossier complété et signé à l'espace Duflos

jusqu'au **vendredi 24 novembre 2023 à 17h30**

Direction Jeunesse et Sports - Actions citoyennes & C.M.J.

Contact : Fatima Thiam, référente citoyenneté

cmj@bois-colombes.com

Tél. 01 84 11 74 46

Espace Duflos - 79, rue Charles-Duflos

92270 Bois-Colombes

A remplir par le candidat

Nom :

Prénom :

Âge :

Classe :

Collège :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Contrat d'engagement du candidat

Je, souigné(e)....., m'engage à faire acte de candidature pour un mandat de deux ans au sein du Conseil municipal des jeunes. Dans le cadre de ma fonction d' élu(e), je m'engage à venir au week-end d'intégration qui se déroulera le samedi 8 décembre 2023 de 8h à 18h et le dimanche 9 décembre 2023 de 10h à 18h.

Pour les réunions, les sorties et les ateliers, je serai disponible :

(Plusieurs choix possible) les mardis de 17h30 à 19h les mercredis de 14h à 15h30
 les mercredis de 15h30 à 17h les samedis de 10h30 à 12h

Extrait de l'article 9 du règlement intérieur :

«Les prises de paroles lors des différentes réunions du Conseil municipal des jeunes doivent se faire dans le respect de ses interlocuteurs même en cas de désaccord.»

En cas de désistement ou de démission d'un(e) élu(e) du C.M.J. et dans le cas où vous n'avez pas été élu(e), souhaitez-vous être contacté(e) afin de le/la remplacer ?

OUI NON

Bois-Colombes, le.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

A remplir par un représentant légal

Nom :

Prénom :

Lien avec le candidat :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Autorisations parentales

Je, soussigné(e) Mme, M. ,

agissant en qualité de responsable légal de

autorise : (cocher pour autoriser)

Ce(te) dernier(e) à présenter sa candidature pour un mandat de 2 ans au Conseil municipal des jeunes.

Ce(te) dernier(e) à se déplacer SEUL(E) sur le territoire communal dans le cadre de ses missions liées au C.M.J.

Droit à l'image

OUI NON

Autorise la ville de Bois-Colombes, à utiliser à titre gratuit, les photos prises pour tous supports papier et audiovisuels, réalisées à l'occasion de sa participation aux actions du C.M.J. Les supports pourront être utilisés par le C.M.J sur tous les réseaux de communication imprimés et numériques connus ou inconnus à ce jour (journaux, affiches, site internet, page Facebook du service jeunesse...).

Bois-Colombes, le Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :

